

UNITED
NATIONS

EP



Distr. LIMITED

UNEP(DEPI)/CAR IG.45/INF.4
16 juin 2021

Original: ANGLAIS

Dix-neuvième Réunion Intergouvernementale du Plan d'action du Programme pour l'environnement des Caraïbes et Seizième Réunion des Parties contractantes à la Convention pour la protection et la mise en valeur du milieu marin dans la Région des Caraïbes

Virtuel, du 26 au 30 Juillet 2021

**RAPPORT DU DIRECTEUR EXÉCUTIF
SUR LA MISE EN OEUVRE DU PLAN DE TRAVAIL ET DU BUDGET 2019-2020 DU
PROGRAMME POUR L'ENVIRONNEMENT DES CARAÏBES**

For reasons of economy and the environment, Delegates are kindly requested to bring their copies of the Working and Information documents to the Meeting, and not to request additional copies.

*This document has been reproduced without formal editing.

RÉSUMÉ

1. Conformément à la pratique établie, le Secrétariat du PNUE pour la Convention de Cartagena présente la mise en œuvre de son programme de travail 2019-2020 et la situation financière connexe du Secrétariat de la dix-neuvième réunion intergouvernementale sur le Plan d'action pour les Caraïbes et à la seizième réunion des Parties contractantes à la Convention pour la protection et la mise en valeur du milieu marin de la région des Caraïbes, qui s'est tenue virtuellement du 26 au 30 juillet 2021.
2. Ce rapport s'étend sur deux ans, chacun avec des modalités très différentes de fonctionnement du Secrétariat. La pandémie de COVID-19 a entraîné certains retards dans la mise en œuvre des programmes et projets nationaux. En outre, certains projets nationaux ont été révisés pour soutenir les Parties contractantes dans la reprise et la résilience, tout en veillant à ce que les objectifs initiaux des projets soient atteints.
3. Les projets et activités du Secrétariat ont continué à soutenir et à promouvoir la coopération régionale pour la protection et le développement de la région des Caraïbes et l'objectif à long terme de parvenir à un développement durable des ressources marines et côtières de la région des Caraïbes, grâce à une gestion qui permet une croissance économique et des moyens de subsistance durables.
4. Le rapport souligne aussi les actions prise par le Secrétariat, relié aux décisions de la dix-septième réunion intergouvernementale et les autres réunion intergouvernementale du Programme pour l'environnement des Caraïbes (PEC) ou les réunions technique, mise en place dans le programme de travail pour 2019 – 2020 (Annexe I)
5. Le Programme de travail principal du secrétariat est en grande partie, financé par les parties contractantes par contribution évaluée par les Fonds d'Affectation Spéciale des Caraïbes (CTF), dont les engagements bisannuels de financement s'élève à US\$2 528 616. Le total des contributions reçues de 2013 jusqu'à 2020 a été de manière consistante en dessous des contributions prévues et en résultat, le secrétariat a employé de nombreuses stratégies pour répondre au problème de longue date des contraintes financières. Les gouvernements avec des engagements non payés sont encouragés à faire des paiements réguliers et dans les temps aux Fonds d'Affectation Spéciale des Caraïbes pour permettre la mise en œuvre efficace des programmes qui répondent aux besoins des parties.
6. Le Secrétariat reconnaît avec appréciation les gouvernements qui ont fourni leur soutien et leurs contributions extraordinaires qui ont facilité la mise en place du plan de travail 2019-2020. Pendant l'année 2019, le gouvernement des Pays-Bas, en reconnaissant les défis auxquels le Secrétariat faisait face, a apporté une contribution volontaire additionnelle aux Fonds d'Affectation Spéciale des Caraïbes qui appuie la cinquième COP. Il est noté le soutien continu apporté par les gouvernements de Cuba, de France, de Trinité et Tobago et de Curaçao d'accueillir les Centres d'activité régionaux (CAR) du PEC, et du gouvernement de la Jamaïque qui accueille les bureaux du secrétariat depuis sa création.
7. La mise en oeuvre des projets et activités du plan de travail ont été facilitées au travers d'un nombre grandissant de partenariats avec les institutions gouvernementales, les organisations non gouvernementales, les communautés de recherches académique et scientifique et la société civile, incluant le secteur privé. La coopération grandissante à également eu lieu avec les agences internationales, régionales et sous-régionales. Le Secrétariat a exécuté les activités directement et au travers du CAR, en addition des activités liées au projets financés par le Fonds d'Affectation Spéciale des Caraïbes. Il y a eu une collaboration continue avec CARICOM, OECO, ROLAC d'ONU Environnement, PNUE **GPA, and the Inter-American Development Bank** sur les activités reliées à la mise en oeuvre du plan de travail pour 2019-2020 sur le fait de prendre des mesures pour atteindre la

mission primordiale de la protection et le développement environnementale dans la région des Caraïbes.

8. Le Secrétariat est l'agence co-exécutante pour les Fonds d'Affectation Spéciale des Caraïbes pour l'intégration de la gestion des écosystèmes marin et terrestre des États en développement des îles des Caraïbes ou le projet IWEco, qui a été approuvé en 2015. Il est également un partenaire et un catalyseur de la mise en oeuvre du programme d'action stratégique du Fonds d'Affectation Spéciale des Caraïbes pour le gestion durable des ressources marines vivantes en partage dans la région du CLME+ (UNDP/GEF CLME+) où les activités ont été intégrées dans l'élaboration du plan de travail.
9. Voici les nouveaux protocoles de coopération avec les secrétariats des AME et les agences régionales et internationales partenaires pour faciliter une coopération accrue :
 - Un protocole d'accord pour établir le mécanisme de coordination interinstitutions intérimaire pour le projet PNUD FEM CLME+.
 - The Ocean Foundation, l'Institut des pêches du Golfe et des Caraïbes (GCFI), le Centre de l'eau pour les tropiques humides d'Amérique latine (INVEMAR) et des Caraïbes (CATHALAC).
 - Un protocole d'accord a été finalisé avec la Commission OSPAR, approuvé lors de la réunion des chefs de département en mai 2021. Un projet final sera présenté aux Parties OSPAR en octobre 2021 pour approbation. Le protocole d'accord a été élaboré pour faire avancer la coopération interrégionale sur les zones marines protégées (AMP), les déchets marins et la gestion basée sur l'écosystème.
 - Un protocole d'accord avec l'Association pour la protection de l'environnement marin des Caraïbes (CARIBMEPA) attend des informations supplémentaires.
10. Plusieurs ateliers de travail ont été convenus pendant l'exercice biennal et sont reflétés dans l'annexe VI.
11. Les accomplissements majeurs du secrétariat pour la mise en oeuvre du programme de travail 2019 - 2020 sont :
 - La ratification au protocole LBS par le Gouvernement des Barbades ;
 - La mobilisation de nouvelles sources de financement et d'assistance technique ;
 - Sensibilisation et implication accrues des pays membres dans les activités du PEC grâce à des activités renforcées du sous-programme de communication, d'éducation, de formation et de sensibilisation (CETA) ;
 - Amélioration des synergies avec d'autres programmes, projets et activités du PNUE dans la région des Caraïbes ;
 - Collaboration accrue entre les sous-programmes SPAW et LBS grâce à la mise en oeuvre du projet PNUD FEM CLME+, du projet ACP MEA et des travaux en cours sur les sargasses, l'acidification des océans et les plastiques marins, et
 - Une meilleure connaissance de l'état de l'environnement marin dans la région des Caraïbes et l'identification des domaines prioritaires pour une action future grâce aux rapports sur l'état de la pollution marine et sur l'état de la biodiversité marine.
12. Malgré ces accomplissements, le développement et la mise en oeuvre des nouveaux projets et activités continuent d'être limité par plusieurs facteurs, en incluant les manques de financement de ressources humaines au Secrétariat et au CAR. Les défis financiers ont pour origine la plupart du temps un manque de contribution dans les temps par les États membres. Ce manque de ressources financières affecte de manière négative la capacité du secrétariat de coordonner ses activités et le besoin de durabilité et

stabilité financière reste à très haute priorité pour le secrétariat. Cela se reflète dans la proposition de stratégie de mobilisation des ressources qui fait partie de la mise à jour de la stratégie du PEC.

13. Alors que le travail du secrétariat est développé dans le cadre du plan d'action pour le PEC et les obligations envers la convention de Cartagena et ses protocoles, la mise en oeuvre a été orientée par la stratégie de moyen terme du PNUE 2018-2021, ces directions stratégiques des mers régionales 2017 – 2020, et les priorités et recommandations actuelles et émergentes des gouvernements membre de la région des Caraïbes. Cela a eu pour résultat un programme de travail 2019 -2020 qui continue de remplir les obligations de la Convention de Cartagena et ses protocoles, tout en répondant aux priorités nationales et régionales dans cadre et le mandat du PEC.
14. Les activités au cours de l'exercice biennal 2021-2022 continueront de se concentrer sur l'augmentation du nombre de ratifications de la Convention de Cartagena et, en particulier, les protocoles LBS et SPAW, l'amélioration de la capacité de gestion des données et de l'information au Secrétariat et le CAR, l'expansion des efforts de mobilisation des ressources, en créant de nouveaux partenariats et en renforçant l'impact des projets et activités du PEC aux niveaux national et local.
15. Un accent supplémentaire sera mis sur la réalisation des objectifs de développement durable, en particulier l'objectif 14 sur les océans et l'objectif 6 sur l'eau et l'assainissement.
16. Au cœur de ces nouvelles activités se trouvent les efforts visant à optimiser l'efficacité grâce à un suivi et une évaluation réguliers de tous les projets et activités qui contribuent à la mise en œuvre d'un programme coordonné par le PNUE dans la région des Caraïbes. Cela prendra en compte les nouvelles orientations stratégiques pour les mers régionales 2022-2025, la nouvelle stratégie sur les océans pour le PNUE, les décisions de la troisième et la quatrième Assemblées des Nations Unies pour l'environnement, l'orientation de Samoa pour les petits États insulaires en développement (PEID) et le programme de développement post-2015.

TABLE DES MATIÈRES

RÉSUMÉ	<i>i</i>
TABLE DES MATIERES	<i>iv</i>
I. PROTÉGÉES	
6II. PROTÉGÉES	
6III. BIODIVERSITÉ ET ZONES	7
IV. COMMUNICATION, ÉDUCATION, FORMATION ET SENSIBILISATION	15
ANNEXE I : État des recommandations des réunions du PEC et les matrices de décisions	17
ANNEXE II: État des contributions au Fonds d'affectation spéciale pour les Caraïbes au 31 décembre 2020	21
ANNEXE III: Organigramme du Secrétariat de la Convention de Cartagena et du Programme pour l'environnement des Caraïbes au 31 décembre 2020	23
ANNEXE IV: État des promesses de dons et des dépenses (USD)	24
ANNEXE V: Budget et dépenses par classe d'engagement (USD)	39
ANNEXE VI: Réunions intergouvernementales, techniques/d'experts et autres grandes réunions convoquées par l'UCR/CAR du PNUE en 2017-2018 (y compris les CAR et les projets du FEM)	40

RAPPORT DU DIRECTEUR EXÉCUTIF SUR LA MISE EN OEUVRE DU PLAN DE TRAVAIL ET DU BUDGET 2019-2020 DU PROGRAMME POUR L'ENVIRONNEMENT DES CARAÏBES

I. GESTION FINANCIÈRE ET ADMINISTRATION

1. Le montant total des contributions bi-annuel au CTF d'un montant de 2 528 616 USD est inchangé depuis 2015. Remarquant aussi que pour la période de 5 ans commençant en Janvier 2016, le taux moyen global des engagements collectés est de 77% avec des contributions non collectées pour 2020 et des années précédentes cumulant un total de 3 728 300 US\$ au 31 décembre 2020. L'état des contributions statutaires et des paiements au CTF au 31 décembre 2020 par les parties contractantes est reflété à l'annexe II. Le Secrétariat continue de faire face à des défis financiers défavorables dans la réalisation du programme de travail et des activités du PEC en réponse aux besoins spécifiques de la région et aux demandes mondiales. Les Parties contractantes qui ont versé leurs contributions obligatoires au CTF sont félicitées et celles dont les contributions n'ont pas été réglées sont fortement encouragées à verser leurs contributions en temps opportun.
2. Le Secrétariat agit en tant qu'agence d'exécution et de mise en œuvre conjointe de plusieurs projets régionaux du FEM, y compris des subventions de préparation de projets pour catalyser la mise en œuvre du programme d'action stratégique (CLME+) et une approche intégrée de la gestion de l'eau et des eaux usées avec la BID/PNUE (CREW+). En outre, l'exécution du projet FEM à grande échelle, Intégration de la gestion de l'eau, des terres et des écosystèmes dans les petits États insulaires en développement des Caraïbes - (IWEco) est hébergée au sein du Secrétariat.
3. La composition du personnel du CEP à la fin de l'année 2020 comprenait un total de douze postes. Outre le coordonnateur principal (1 D-1), il y a deux administrateurs de programme à plein temps (2 P-4) et neuf postes recrutés localement (3 G-6; 3 G-5; 2 G-4 ; 1 G-2) soutenu par le CTF. Le poste de responsable de l'administration/gestion des fonds du Secrétariat (1 P-4) est financé par les 13 % des coûts d'appui au programme prélevés sur le CTF et d'autres projets non-FEM mis en œuvre par le Secrétariat. En outre, le CEP héberge et administre l'unité de coordination du projet IWEco, qui finance cinq postes (1 P-5; 1 P-3; 1 P-2; 1 G-6; 1 G-5). L'organigramme en vigueur au 31 décembre 2020 figure à l'**annexe III**.
4. Pour renforcer les capacités des jeunes professionnels, tout en soutenant le travail du Secrétariat, trois stagiaires non rémunérés ont été engagés par le programme PEC du 1er janvier 2019 au 30 novembre 2019, fournissant une assistance indispensable. En outre, six stagiaires ont été engagés entre janvier et juillet 2020. Aucun stagiaire n'a été engagé depuis août 2020 en raison de l'impact des restrictions de voyage COVID-19 et des commandes de travail à domicile ; cependant, les stagiaires seront engagés à distance en 2021. Il n'y a eu aucun changement de ressources résultant du travail obligatoire Covid-19 à partir des commandes à domicile, qui est entré en vigueur en mars 2020.

II. GESTION DE L'ENVIRONNEMENT ET PRÉVENTION DE LA POLLUTION

Coordination du programme

5. Ce rapport présente l'état des activités du sous-programme sur l'évaluation et la gestion de la pollution de l'environnement (AMEP) pour l'exercice bi-annuel 2019-2020.
6. L'objectif de ce sous-programme est d'aider les pays de la région des Caraïbes à contrôler, prévenir et réduire la pollution de leurs environnements côtiers et marins, leur permettant de remplir leurs obligations en vertu des protocoles sur les sources terrestres de pollution marine (LBS) et les déversements d'hydrocarbures. de la Convention de Cartagena.
7. Les objectifs du sous programme sont de :

- Coordonner et superviser la mise en œuvre des projets et activités AMEP dans le cadre de la Convention de Cartagena ;
 - S'assurer que la formulation et la mise en œuvre des projets et activités satisfont aux obligations des protocoles LBS et les déversements d'hydrocarbure ;
 - Promouvoir la ratification, l'adhésion et la mise en œuvre effective des protocoles LBS et sur les déversements d'hydrocarbures ; et
 - Améliorer la coordination, la collaboration et la communication avec les Centres d'activités régionales (CAR), les membres du Réseau d'activités régionales (RAR) et les organisations régionales et internationales concernées dans l'élaboration et la mise en œuvre du plan de travail AMEP.
8. Les activités spécifiques pour cet exercice biennal relevaient des grands domaines suivants :
- **Projets FEM de gestion des bassins versants :**
 - i. Accroître et améliorer l'expérience du Fonds régional des Caraïbes pour la gestion des eaux usées dans la région des Caraïbes en promouvant à travers une approche intégrée des solutions techniques innovantes et des mécanismes de financement (CReW+).
 - ii. Intégration de la gestion de l'eau, des terres et des écosystèmes dans les PEID des Caraïbes (GEF IWEco)
 - **Suivi et évaluation :**
 - i. État de la zone de la Convention dans la région des Caraïbes (RÉGION DES CARAÏBES) ;
 - **La gestion des déchets :**
 - i. Soutien au nœud caribéen pour la gestion des déchets marins
 - ii. Initiatives de partenariat sans déchets
 - **Programmes d'action nationaux (PAN) :**
 - i. Appui à la plateforme caribéenne pour la gestion des éléments nutritifs
9. The following is an overview of the highlights of the pollution sub-programme.

Aperçu du programme

10. L'agent de programme AMEP (PO) a coordonné la mise en œuvre des activités du programme pour 2019-2020 avec le soutien de l'assistant du programme AMEP et de l'assistant de l'équipe CETA. Les directeurs et le personnel des centres d'activités régionaux LBS ont fourni un soutien technique supplémentaire. L'assistant de programme AMEP s'est séparé du secrétariat en décembre 2020 et un assistant de gestion de projet temporaire a été recruté.
11. Le sous-programme a continué à développer et à renforcer les relations avec les organisations régionales et internationales, notamment en participant à diverses conférences. Les contributions comprenaient des présentations orales et par affiches, des stands d'exposition avec des présentations de vidéos, du matériel promotionnel, des affiches et des discussions techniques sur la pollution par le biais de comités nationaux, régionaux et mondiaux. Ces réunions se sont tenues virtuellement de mars à décembre 2020.
12. En juin 2019, le gouvernement de la Barbade est devenu le 15e pays à ratifier le Protocole concernant la pollution due à des sources et activités terrestres. Grâce à un travail continu avec

les points focaux LBS pour promouvoir et faciliter la ratification du Protocole LBS dans la région des Caraïbes, Saint-Kitts-et-Nevis a préparé et soumis une demande de ratification formelle à son Cabinet des ministres. L'importance de la ratification du Protocole LBS a été promue au cours de l'exercice biennal grâce à de nouveaux produits de sensibilisation, notamment des infographies, des publications et des fiches d'information.

13. Des discussions sont en cours entre le Secrétariat et le gouvernement de Cuba concernant leur accord d'accueil qui officialiserait le Centre d'ingénierie et de gestion environnementale des côtes et des baies (CIMAB) en tant que deuxième LBS RAC.
14. Le Groupe de travail *ad hoc* sur la surveillance et l'évaluation environnementale a continué de superviser la finalisation et la diffusion du rapport sur l'état de la zone d'application de la Convention (SOCAR) et de fournir un soutien technique au Secrétariat. Le rapport final sera lancé lors de la réunion des ministres de l'environnement d'Amérique latine et des Caraïbes en février 2021.
15. En coordination avec le sous-programme zones spécialement protégées et faune sauvage, des protocoles d'accord ont été signés entre le Secrétariat de la Convention de Cartagena et l'Institut des pêches du Golfe et des Caraïbes (GCFI), Centre de l'eau pour les tropiques humides d'Amérique latine et des Caraïbes (CATHALAC), l'Institut de recherche marine et côtière (INVEMAR) et l'Institut des ressources naturelles des Caraïbes (CANARI).
16. Le projet financé par le FEM « Intégration de la gestion de l'eau, des terres et des écosystèmes dans les petits États insulaires en développement des Caraïbes » (IWEco) a organisé ses troisième et quatrième réunions du comité directeur du projet en avril 2019 et juillet 2020, respectivement. L'évaluation à mi-parcours du projet a été achevée et est incluse comme document de référence pour la réunion.
17. La proposition de projet complète du FEM CReW+ a été soumise au Fonds pour l'environnement mondial en mars 2019 et a reçu une approbation formelle en novembre 2019. L'atelier de lancement et le premier comité directeur du projet se sont réunis avec succès virtuellement en novembre 2020.
18. Le sous-programme a contribué au bulletin trimestriel du FEM IWEco afin de fournir des mises à jour régulières des activités et des réalisations du projet. L'édition la plus récente couvre les impacts de la pandémie de COVID-19 sur l'exécution des activités par les partenaires de projet nationaux et régionaux. Ceci est disponible dans un format électronique en ligne (Cliquez [ici](#)).
19. Une contribution technique a été fournie à plusieurs rapports régionaux et mondiaux relatifs aux résolutions des Nations Unies sur les océans, les petits États insulaires en développement (PEID) et les objectifs de développement durable, ainsi qu'à divers rapports techniques des Nations Unies sur des questions liées à la pollution telles que les déchets marins, les plastiques, les eaux usées, et les éléments nutritifs. Une référence spécifique au protocole LBS est la stratégie de recherche sur la pollution publiée par l'Institut des pêches du Golfe et des Caraïbes (GCFI) dans le cadre du projet PNUD/FEM CLME+.
20. Le sous-programme AMEP a continué à travailler en étroite collaboration avec le sous-programme SPAW dans la mise en œuvre du projet de grand écosystème marin des Caraïbes financé par le FEM (FEM CLME+) et projet en phase 3 du renforcement des capacités lié aux accords multilatéraux sur l'environnement en Afrique, dans les Caraïbes, financé par l'Union européenne (ACP MEA).
21. À la suite de l'engagement volontaire enregistré par la Commission OSPAR (OSPAR) et le Secrétariat de la Convention de Cartagena, un protocole d'accord a été élaboré et signé pour

faire avancer la société interrégionale sur les zones marines protégées (AMP), les déchets marins et la gestion basée sur l'écosystème.

22. Avec le soutien du projet de sécurité humaine des Nations Unies en Jamaïque « Renforcer la résilience humaine dans le nord de Clarendon et l'ouest de Kingston, en Jamaïque », le Secrétariat a continué à mettre en œuvre des activités pour améliorer l'eau et l'assainissement et réduire la pollution dans les communautés locales vulnérables en Jamaïque. Le Secrétariat a développé un outil de formation sur la collecte des eaux de pluie et, en 2021, achèvera le développement d'un modèle de gestion et d'exploitation participatives des systèmes d'approvisionnement en eau communautaires pour une éventuelle reproduction et mise à l'échelle dans la région des Caraïbes.
23. La collaboration entre le sous-programme AMEP et les bureaux régionaux et sous-régionaux des Caraïbes du PNUE s'est poursuivie en mettant l'accent sur les déchets solides, y compris les plastiques et les microplastiques et la gestion des produits chimiques. Un soutien a été fourni pour l'élaboration du plan d'action régional d'Amérique centrale sur les déchets marins, la finalisation du plan d'action régional des Caraïbes sur les déchets solides et l'élaboration de propositions conjointes sur les déchets solides, les déchets marins et les plastiques.

III. BIODIVERSITÉ ET ZONES PROTÉGÉES

Aperçu du programme

24. Ce segment du rapport présente les priorités du Programme régional de biodiversité sur les zones et la faune spécialement protégées dans la région des Caraïbes (Programme SPAW) et l'état des activités pour l'exercice biennal 2019-2020.
25. Au cours de la période 2019-2020, les activités se sont concentrées sur l'assistance aux pays pour :
 - (a) Renforcer la gestion et la mise en réseau des zones marines protégées (AMP) et des espèces protégées ;
 - (b) Promouvoir et intégrer les principes de l'approche de gestion écosystémique afin de lutter contre la dégradation de certains services écosystémiques prioritaires et, de même, répondre par la conservation de la biodiversité et l'utilisation durable des ressources côtières avec le soutien de catalyser la mise en œuvre du plan d'action stratégique pour la gestion durable du projet CLME+ sur les ressources marines vivantes partagées dans les Caraïbes et le plateau nord du Brésil et le projet Biodiversité pour le développement durable dans les Caraïbes par la gestion écosystémique (EBM-DSS) de l'Agence de coopération italienne ;
 - (c) Reconnaître l'interdépendance et les aspects multidimensionnels des systèmes écologiques et sociaux. Cette approche a été soutenue par d'autres accords multilatéraux sur l'environnement (AME) tels que la CDB et la Convention de Ramsar.
26. Les activités au cours de la période ont favorisé la coordination avec d'autres accords et programmes environnementaux traitant de questions relatives à la conservation de la biodiversité d'une importance particulière pour le Protocole SPAW, tels que la [Stratégie du Programme des Nations Unies pour l'environnement \(PNUE\) pour les mers régionales](#), la [Convention d'Abidjan](#), la [Commission baleinière internationale \(IWC\)](#), la Stratégie caribéenne de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) et le [Programme de gestion de la biodiversité et des zones protégées \(BIOPAMA\)](#), l'IAC, [le projet CLME+](#), la [Commission](#)

[des pêches de l'Atlantique centre-ouest de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture Nations Unies \(FAO-COPACO\)](#), le Mécanisme régional des pêches des Caraïbes (CRFM), l'ICRI, [l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime \(ONUDC\)](#) et la [Commission des Conventions d'Oslo et de Paris \(OSPAR\)](#).

27. Les activités spécifiques du plan de travail 2019-2020 relevaient de cinq éléments de programme majeurs (sous-programmes) :
 - (a) Coordination du programme ;
 - (b) Renforcement des zones protégées dans la région des Caraïbes (y compris la formation et le renforcement des capacités pour la gestion des zones protégées) ;
 - (c) Élaboration de lignes directrices pour la gestion des zones protégées et des espèces ;
 - (d) Conservation des espèces menacées et en danger ; et
 - (e) Conservation et utilisation durable des écosystèmes côtiers et marins (y compris les récifs coralliens, les mangroves et les herbiers en utilisant l'approche de gestion écosystémique (EBM)).
28. Au cours de la période 2019-2020, la coordination quotidienne de la mise en œuvre des activités du programme a continué d'être supervisée par le responsable du programme SPAW, qui est responsable de la coordination globale du programme SPAW, avec le soutien de l'assistant du programme SPAW.
29. Un soutien supplémentaire pour atteindre les objectifs de ce sous-programme a été reçu du [Centre d'activités régionales SPAW \(CAR-SPAW\)](#), qui est situé en Guadeloupe et soutenu par le gouvernement de la France (voir UNEP(DEPI)/CAR WG.42/INF.3 Page 3 UNEP(DEPI)/CAR WG.42/INF.4 pour plus de détails sur les fonds fournis par le gouvernement français à travers SPAW-RAC pour la mise en œuvre des activités SPAW). Les coûts opérationnels du CAR-SPAW sont couverts par le ministère français de l'Environnement, y compris les salaires de trois (3) officiers/fonctionnaires français : un (1) directeur exécutif, un (1) responsable de programme, un gestionnaire de projet et un (1) Adjoint administratif. En mars 2019, le poste de chargé de programme a été pourvu, et l'équipe était également appuyée par deux (2) volontaires du service volontaire, et d'autres agents contractuels à durée déterminée, actuellement trois (3).
30. Le CAR a continué à soutenir le Secrétariat dans diverses activités, en particulier la coordination des actions mandatées par STAC8 et COP10 qui comprenaient la création et l'activation des quatre (4) groupes de travail STAC liés aux espèces, aux zones protégées, aux exemptions et aux sargasses (voir UNEP(DEPI)/CAR WG.42/4, UNEP(DEPI)/CAR WG.42/5, UNEP(DEPI)/CAR WG.42/6 et UNEP(DEPI)/CAR WG.42/7) et les activités relevant du [Réseau mondial de surveillance des récifs coralliens \(GCRMN\)](#) (voir UNEP(DEPI)/CAR WG.42/INF.26) et avec WIDECAS (voir UNEP(DEPI)/CAR WG.42/INF.17).
31. Un soutien programmatique supplémentaire a été facilité par le rôle clé du CAR dans la mise en œuvre de deux (2) projets importants financés par l'Union européenne (UE) (2017-2021) : 1) le [projet Caribbean Marine Mammals Preservation Network \(CARI'MAM\)](#) sur les réseaux de zones protégées pour les mammifères (2 903 178,24 €), y compris l'évaluation et la mise en œuvre du Plan d'action pour la conservation des mammifères marins dans la région des Caraïbes (MMAP) (voir UNEP(DEPI)/CAR WG.42/INF.29 et UNEP(DEPI) /CAR WG.42/INF.29 Addendum 1); et 2) le [projet du Réseau caribéen pour les risques côtiers liés au changement climatique \(CARIBCOAST\)](#) sur les écosystèmes des récifs coralliens, des mangroves et des herbiers (3 286 345 €) (voir UNEP(DEPI)/CAR WG.42/INF.37).

32. Conformément aux objectifs de développement des synergies, de promotion du Protocole et d'optimisation des ressources, les activités suivantes ont été réalisées ou initiées :

- [Un protocole d'accord a été signé avec l'Ocean Foundation \(TOF\)](#) en septembre 2019, pour traiter l'acidification des océans en tant que sujet régional d'intérêt commun, à l'appui de la cible 3 de l'objectif de développement durable 14 qui vise à « minimiser et traiter les impacts de l'acidification des océans, notamment grâce à une coopération scientifique renforcée à tous les niveaux ».
- Extension du [protocole de coopération \(MoC\) existant avec le Fonds MAR jusqu'en mai 2026](#).
- Implémentation des activités avec le nouveau projet financé par l'UE "[Enforcing Environmental Treaties in African, Caribbean and Pacific \(ACP\) Countries – ACP-MEAs Phase III](#)" (1 961 264 USD). Le projet de quatre (4) ans (2020-2024) aura pour résultat :
- Développement d'un protocole d'accord avec le GCFI pour « reconnaître officiellement le GCFI en tant que partie du réseau d'activités régionales (RAN) du Secrétariat de la Convention de Cartagena et renforcer la coopération sur les projets et activités environnementaux régionaux. Dans le cadre du protocole SPAW, le GCFI collaborera sur des domaines d'intérêt commun
- Élaboration d'un projet de protocole d'accord avec la CBI pour fournir un cadre de coopération et faciliter les collaborations entre les parties dans des domaines d'intérêt et de préoccupation communs en intensifiant les consultations et la coopération entre les deux parties afin de :
 - ✓ améliorer le partage d'informations et de données sur l'état et l'abondance des espèces de mammifères marins ;
 - ✓ promouvoir et encourager la conservation et la gestion des espèces et des populations clés ; et
 - ✓ renforcer les collaborations sur la recherche, la prévention et la réponse aux menaces anthropiques.
- Élaboration d'un projet de protocole d'accord avec le Secrétariat de la Commission OSPAR pour promouvoir :
 - ✓ prévention de la pollution marine;
 - ✓ protection de l'environnement marin; et
 - ✓ l'utilisation durable et la conservation des ressources marines.
- Élaboration d'un projet de protocole d'accord avec l'Institut de recherche marine et côtière (INVEMAR) qui reconnaîtra l'INVEMAR comme faisant partie du RAN du Secrétariat de la Convention de Cartagena et renforcera sa coopération dans les projets environnementaux régionaux. Cela comprend l'élaboration et la mise en œuvre d'ateliers régionaux conjoints et la rédaction de rapports techniques.
- Élaboration d'un projet de protocole d'accord avec la CBI pour fournir un cadre de coopération et faciliter les collaborations entre les parties dans des domaines d'intérêt et de préoccupation communs en intensifiant les consultations et la coopération entre les deux parties afin de :
- Partenariats établis avec des universités, des entités de recherche et des organisations internationales travaillant dans des domaines/sur des sujets d'intérêt commun (par exemple, l'Université George Washington, l'Université internationale de Floride, l'Université de Floride du Sud, le Centre de recherche et d'études avancées du National Polytechnic Institute (CINVESTAV) et UICN).

33. Plusieurs activités ont été entreprises par/ou mises en œuvre en collaboration avec le CAR-SPAW en Guadeloupe. Voir UNEP(DEPI)/CAR WG.42/INF.4 pour plus de détails.

Projets et activités

(i) Renforcement des zones protégées dans la grande région des Caraïbes

Contexte régional

34. Les objectifs de ce sous-programme étaient de :
- (a) Renforcer la gestion des parcs et des zones protégées de la Grande Caraïbe, y compris la communication entre les parcs et les zones protégées de la région ;
 - (b) Aider les gouvernements et les organisations non gouvernementales (ONG) à développer les capacités humaines pour accroître l'efficacité des zones marines protégées (AMP), à la fois des sites et du système national ;
 - (c) Sensibiliser les gouvernements à la nécessité et à l'importance du financement des zones protégées et promouvoir le développement de mécanismes et de stratégies de financement pour une gestion réussie des parcs et des zones protégées ; et
 - (d) Promouvoir les zones protégées dans le cadre de la conservation des ressources naturelles importantes nécessaires au développement durable de la région.

Rapport de situation sommaire et résultats

35. Au cours de la période considérée, les activités ont été mises en œuvre à travers un certain nombre de projets approuvés dans le cadre du sous-programme SPAW qui visaient à renforcer les initiatives de renforcement des capacités dans les AMP à travers la région des Caraïbes. La période a également marqué des changements substantiels dans la gestion et le fonctionnement de CaMPAM, notamment la démission de Mme Georgina Bustamante en tant que coordinatrice (maintenant supervisée par le responsable du programme SPAW), et des mesures pour améliorer et évaluer l'efficacité du réseau avec le financement des ACP-MEA III projet. Les initiatives mises en œuvre et les activités menées sont décrites ci-dessous.
36. Le renforcement des AMP dans le cadre du CaMPAM a été abordé à travers la mise en œuvre du projet EBM-DSS (UNEP(DEPI)/CAR WG.42/INF.13). Le projet de 1 350 000 € sur quatre (4) ans (2015-2019 et prolongé jusqu'en avril 2020) a été financé par la Direction de l'environnement du ministère italien des Affaires étrangères, avec un objectif global d'améliorer les moyens de subsistance des populations de la région des Caraïbes en contribuant à la conservation et à la gestion durable de la biodiversité côtière et marine par l'application de l'approche EBM ». Parmi les autres initiatives conclues au cours de l'exercice biennal figurent :
- Évaluation et restructuration de la [base de données CaMPAM](#) qui a été officiellement lancée lors du troisième Congrès des zones protégées d'Amérique latine et des Caraïbes (14-17 octobre 2019) à Lima, Pérou.
 - Conclusion de l'Accord de Coopération de Projet (APC) avec le Ministère de l'Environnement et des Ressources Naturelles de la République Dominicaine (MARENA) (signé en septembre 2016 pour 350 000 USD) pour la mise en œuvre des activités relatives à l'application de l'approche écosystémique de deux (2) sites pilotes sélectionnés (Montecristi et Puerto Plata), représentant deux (2) zones distinctes – Montecristi a été

identifié comme un site de pêche important et Puerto Plata a été reconnu pour son accent sur le tourisme.

- Les initiatives de renforcement des capacités des AMP se sont poursuivies dans le cadre du projet ACP-MEAs III récemment lancé via des activités spécifiques axées sur le développement d'un réseau fonctionnel d'aires protégées répertoriées par SPAW qui couvrent des habitats marins interconnectés. Les activités mises en œuvre jusqu'à présent grâce au travail d'une équipe de consultants comprennent :
 - ✓ Étapes pour établir un groupe de réseautage d'AMP SPAW pour diriger le réseau interrégional d'AMP à travers un mécanisme de coordination pour l'efficacité de la gestion des AMP et l'amélioration de la mise en réseau des AMP (y compris l'amélioration de CaMPAM).
 - ✓ Développement d'un plan pour relier les AMP listées SPAW sur la base de la connectivité écologique entre les sites. Un rapport sur la connectivité écologique dans les Caraïbes et une proposition de formation d'un réseau pour conserver et améliorer la connectivité ont été rédigés et diffusés au sein du groupe de travail sur les AMP pour de plus amples commentaires et seront présentés pour approbation à STAC9 (voir UNEP(DEPI)/CAR WG.42/INF.10).
 - ✓ Les résultats supplémentaires qui ont depuis été achevés comprennent : 1) un rapport sur l'efficacité de la gestion des zones protégées (PAME) contenant des tableaux, des graphiques et des descriptions pour les 35 AP répertoriées SPAW (y compris l'enquête/les réponses) .19); 2) Un rapport avec une analyse des espèces proposées pour inclusion dans le développement du réseau écologique proposé pour les AP répertoriées SPAW et les AMP du golfe du Mexique (GoM) ; 3) Brochure SPAW sur l'AMP (UNEP(DEPI)/CAR WG.42/INF.18) et brochure sur les zones protégées ; et 4) une brochure du Réseau d'AMP des Caraïbes.

37. Un soutien continue d'être apporté au projet « Coopération et stratégie commune entre les réseaux de gestionnaires d'AMP de la région atlantique (jumelage de réseaux) ». Le projet vise à établir des partenariats entre les gestionnaires d'AMP à travers l'Atlantique et à contribuer à une meilleure efficacité de gestion des AMP pour une meilleure conservation des écosystèmes marins. Les partenaires du projet incluent CaMPAM, MedPan, RAMPAN, NAMPAM, l'Agence française pour la biodiversité et la Fondation pour la biodiversité en Espagne.

(ii) Élaboration de lignes directrices pour la gestion des zones protégées et des espèces

38. Les objectifs de ce sous-programme étaient de :
- (a) Promouvoir et aider à l'élaboration et à la mise en œuvre des lignes directrices sur l'établissement, la gestion et l'inscription des zones protégées élaborées dans le cadre du Protocole SPAW ;
 - (b) Promouvoir la planification du système national pour les zones protégées en tant que mécanisme d'élaboration de la législation pertinente et des mécanismes de rapport ; et
 - (c) Promouvoir et aider au développement et à la mise en œuvre de directives sur la conservation et la gestion des espèces élaborées dans le cadre du Protocole SPAW.

Rapport de situation sommaire et résultats

39. Plusieurs activités ont été entreprises par/mises en œuvre en collaboration avec le CAR-SPAW en Guadeloupe (voir UNEP(DEPI)/CAR WG.42/INF.4 pour plus de détails). Les activités mises

en œuvre en 2019-2020 pour atteindre ces objectifs comprenaient :

- À la suite de SPAW STAC8, les termes de référence (TdR) ont été finalisés pour les groupes de travail ad hoc SPAW STAC en juillet 2019 (zones protégées à inscrire ; évaluation des espèces à inscrire dans les annexes ; exemptions au Protocole ; et afflux de sargasses). Les termes de référence fournissent le cadre dans lequel les quatre groupes de travail fonctionneront (voir UNEP(DEPI)/CAR WG.42/INF.12). Cela a abouti à la revitalisation des groupes de travail et à la nomination d'experts régionaux selon les règles des termes de référence finalisés. Chaque Partie a été invitée à désigner jusqu'à deux (2) experts dans chaque groupe et les observateurs ont été invités à désigner un (1) expert.
- Des zones protégées supplémentaires (le parc national Mount Scenery de l'île de Saba dans les Pays-Bas caribéens, la réserve naturelle nationale de Kaw-Roura et la réserve naturelle nationale d'Amana, toutes deux en Guyane française) ont été inscrites au titre du protocole portant le total à 35 avec en vue d'améliorer leur efficacité et de partager les leçons apprises avec d'autres zones protégées. En 2019, la République dominicaine a soumis une proposition d'inscription du parc national de Cotumabana, qui sera présentée au STAC9 et à la COP11 (voir UNEP(DEPI)/CAR WG.42 /INF.22 (Addendum 1)).
- Dans le cadre du projet ACP-MEAs III, des activités sont prévues (certaines déjà en cours) pour améliorer ce sous-programme à travers le développement d'un réseau d'AMP représentatif au niveau régional, le résultat attendu étant un ou plusieurs réseaux fonctionnels de zones protégées classées SPAW couvrant des zones marines interconnectées et écosystèmes pour restaurer et maintenir la santé des océans.

Les principaux résultats de ce sous-programme étaient :

- Une liste mise à jour des zones protégées en vertu du Protocole SPAW
- Rapports des Parties utilisant le format volontaire pour présenter des dérogations au titre de l'article 11, paragraphe 2, et rendre compte de leur mise en œuvre
- Une liste révisée des espèces protégées en vertu des annexes I-III du protocole SPAW

(iii) Conservation du contexte des espèces menacées et en danger

40. Les objectifs de ce sous-programme étaient de :

- Établir un consensus dans la région sur les priorités de gestion des espèces menacées et migratrices ;
- Mettre en œuvre les activités prioritaires des plans de rétablissement et de gestion des espèces existants élaborés dans le cadre du Protocole SPAW ;
- Élaborer, le cas échéant, des plans et programmes de gestion adéquats pour les espèces prioritaires d'intérêt régional, y compris celles d'importance économique ; et
- Aborder la menace croissante des espèces exotiques envahissantes (EEE) qui pourraient avoir un impact négatif sur les espèces SPAW et les habitats de la région des Caraïbes, en particulier les EEE marines ou côtières.

Rapport de situation sommaire et résultats

41. De nouveaux partenariats et domaines d'intérêt ont été favorisés au cours de l'exercice biennal, spécifiques à d'autres problèmes émergents tels que ceux concernant la conservation des poissons herbivores (en particulier le poisson perroquet). Le financement n'était pas disponible pour soutenir de manière adéquate les activités de conservation des tortues marines, que le Protocole espère améliorer pour le nouvel exercice biennal

42. Le soutien à la mise en œuvre du MMAP a inclus des efforts pour conclure un protocole d'accord

avec la CBI afin de faciliter une coopération renforcée en matière de collaboration sur la recherche, la prévention et la réponse aux menaces anthropiques (telles que, mais sans s'y limiter, les prises accessoires de la pêche à petite échelle [en particulier [l'Initiative d'atténuation des prises accessoires \(IMC\) de l'IWC](#)], les lignes directrices sur l'observation des baleines, les [collisions avec les navires](#), les échouages et la réponse/formation aux enchevêtrements). L'accord est toujours en cours d'examen en vue de sa signature et le dialogue se poursuivra à cet égard.

43. Conformément au plan de travail 2019-2020, le Secrétariat a soutenu des initiatives visant à aborder la gestion des sargasses dans toute la région des Caraïbes. À cette fin, le Groupe de travail ad hoc sur les sargasses a été lancé en mars 2020 et le Livre blanc du Secrétariat (UNEP(DEPI)/CAR WG.40/INF8 Rev.1) continue d'être mis à jour et diffusé. Il y a également eu des synergies accrues avec le Secrétariat de la Convention d'Abidjan et grâce à des liens croisés avec le sous-programme d'évaluation et de gestion de la pollution de l'environnement (AMEP) et le projet d'intégration de la gestion de l'eau, des terres et des écosystèmes dans les petits États insulaires en développement des Caraïbes (IWEco) pour soutenir des recherches approfondies (par exemple, l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) axée sur un aperçu actuel des proliférations de sargasses dans la mer des Caraïbes et une formation de base sur les applications nucléaires et isotopiques pour relever le défi des sargasses - isotopes stables, radionucléides et surveillance des contaminants [métaux, polluants organiques, radionucléides et microplastiques]). Le sous-programme a également continué d'améliorer et d'explorer les partenariats avec la communauté universitaire (par exemple, l'Université de Floride du Sud, le sud du Mississippi et l'Université George Washington). [Une boîte à outils pour signaler les observations de sargasses](#) a été complétée, avec le soutien du projet ACP-MEAs III.
44. Des réunions régionales et internationales sur les sargasses ont également été organisées / suivies par le CAR-SPAW afin de collaborer avec des partenaires stratégiques sur la gestion, ainsi que d'initier des actions régionales concrètes ; en particulier le :
 - **1er Congrès international et salon professionnel sur la gestion des sargasses** (Baie-Mahault, Guadeloupe, 24-26 octobre 2019) qui a abouti à la toute première déclaration régionale (en anglais, espagnol et français) sur un engagement de la région à collaborer sur la gestion des sargasses.
45. Le PNUE, en collaboration avec ses partenaires Commission océanique internationale - UNESCO (COI-UNESCO), et la Convention d'Abidjan ont également organisé, en collaboration avec le Partenariat mondial sur la gestion des éléments nutritifs (GPNM)/Programme d'action mondial (GPA), une série de webinaires (lancée en mai 2020) pour mettre en évidence les principaux défis scientifiques, sociétaux et écologiques, les réponses pour prévenir les impacts et la collaboration transdisciplinaire et trans institutionnelle autour des Sargasses dans le contexte des mers des Caraïbes et de l'Afrique de l'Ouest.
46. AIDA, en collaboration avec le Secrétariat SPAW, a travaillé à la réglementation des espèces de poissons herbivores associées aux écosystèmes marins critiques. À la suite de la collaboration et de la participation de l'AIDA aux réunions du STAC, des recommandations pour la protection des concentrations de reproducteurs et l'interdiction des fusils sous-marins et des pièges ont été incluses dans le RSAP.
47. Les résultats produits dans le cadre du projet CLME+ ont continué à soutenir les objectifs de ce sous-programme. Les rapports produits identifient des stratégies qui protégeront et géreront de manière durable les principaux habitats côtiers et marins, qui assureront la protection des espèces menacées présentes dans ces écosystèmes.

48. En juin 2020, le CAR-SPAW a lancé un appel à propositions pour de petites subventions à court terme (UNEP(DEPI)/CAR WG.42/INF.27). Quinze (15) propositions de conservation ont été approuvées et comprenaient des efforts pour conserver le canard siffleur antillais (*Dendrocygna arborea*), une évaluation des populations de poissons perroquets à Anguilla et un soutien à un programme de surveillance des plages de nidification des tortues au Belize.
49. Le Secrétariat via le CAR-SPAW continue de soutenir les initiatives dans le cadre de WIDECAS (UNEP(DEPI)/CAR WG.42/INF.17) qui comprenait une présentation sur les espèces protégées en vertu du Protocole SPAW lors de la réunion annuelle de WIDECAS 2019 (Paramaribo, Suriname, mars 2019). Le travail a commencé sur la création d'une application d'enregistrement des observations de tortues marines pour la région des Caraïbes en collaboration avec WIDECAS, avec un financement fourni dans le cadre du projet ACP-MEAs III.
50. [Des lignes directrices pour les réseaux de lutte contre la faune ont été élaborées par le Consortium international de lutte contre la criminalité liée aux espèces sauvages \(ICCWC\)](#) en anglais, français et espagnol pour aider les États membres/régions à renforcer les réseaux de lutte contre la faune (WEN) existants ou à soutenir la création de nouveaux WEN. On espère que cela pourra aider à relancer le dialogue et les efforts du Caribbean Wildlife Enforcement Network (CaribWEN).
51. Plusieurs activités ont été entreprises ou mises en œuvre en collaboration avec le CAR-SPAW en Guadeloupe. Voir UNEP(DEPI)/CAR WG.42/INF.4 pour plus de détails. Les activités mises en œuvre en 2019-2020 pour atteindre ces objectifs sont :

(iv) Conservation et utilisation durable du contexte des écosystèmes côtiers et marins

52. Les objectifs de ce sous-programme étaient de :
 - Aider à la gestion durable des écosystèmes côtiers et marins de la région, notamment par le biais de pratiques durables ;
 - Mobiliser la volonté politique et les actions des gouvernements et autres partenaires pour la conservation et l'utilisation durable des récifs coralliens et des écosystèmes associés tels que les mangroves et les herbiers marins ;
 - Communiquer efficacement la valeur et l'importance des récifs coralliens, des mangroves et des herbiers marins, y compris leurs services écosystémiques, les menaces à leur durabilité et les actions nécessaires pour les protéger ; et
 - Promouvoir l'approche de gestion écosystémique et les principes et valeurs de bonne gouvernance pour la conservation et la gestion des écosystèmes marins de la région.

Rapport de situation sommaire et résultats

53. Dans le cadre de ce sous-programme, les principales activités ont été menées via la coordination et la mise en œuvre du projet CLME+ récemment achevé.
54. Le projet de cinq (5) ans (2015-2020) de 12,5 millions USD financé par le projet PNUD/FEM visait à faciliter la gestion écosystémique/une approche écosystémique des pêches (EBM/EAF) dans la région CLME+, afin de garantir qu'une gestion durable et la fourniture de biens et services résilients au changement climatique à partir des ressources marines vivantes de la région peut être assurée (voir les documents UNEP(DEPI)/CAR WG.37/INF.7 Rev.3,

UNEP(DEPI)/CAR WG.37/INF.10, et CLME+ SAP v1.6.3).

55. Les activités mises en œuvre dans le cadre du projet CLME+ au cours de cet exercice biennal ont abouti à la production de quatre (4) rapports régionaux innovants, qui seront tous soumis pour examen et approbation au STAC9 :
- **État des habitats marins côtiers dans la Région des Caraïbes (SoMH)** (Voir le document UNEP(DEPI)/CAR WG.42/INF.5). Préparé par l'Institut des ressources naturelles des Caraïbes (CANARI) en collaboration avec le Secrétariat et l'Unité de coordination du projet CLME+ (PCU), le rapport examine l'état de trois (3) habitats clés - les récifs coralliens, les forêts de mangrove et les herbiers marins - à travers la région des Caraïbes. Il met en évidence l'état et les tendances de ces habitats ; identifie les moteurs et les pressions qui les affectent ; résume les interventions mises en œuvre pour faire face à ces pressions ; identifie les lacunes dans la réponse et les défis émergents; et propose des actions pour améliorer la gestion de ces habitats cibles.
 - **Stratégie régionale et plan d'action pour l'évaluation, la protection et/ou la restauration des principaux habitats marins dans la région des Caraïbes 2021-2030 (RSAP)** (voir document UNEP(DEPI)/CAR WG.42/INF.6). Le RSAP vise à renforcer l'action nationale et collective des États membres pour gérer les écosystèmes côtiers, en particulier les mangroves, les herbiers marins et les récifs coralliens, afin de maintenir l'intégrité de ces habitats et d'assurer le flux continu des biens et services écosystémiques. Le RSAP est structuré autour de quatre (4) piliers stratégiques interdépendants : la santé et la résilience des écosystèmes, l'utilisation durable, la gouvernance et les partenariats et les systèmes et capacités habilitants.
 - **Action intégrée à grande échelle sur la restauration des habitats et la pollution dans la région CLME+ : rapport d'évaluation de base et de faisabilité sur les besoins et les opportunités** (voir document UNEP(DEPI)/CAR WG.41/INF.13). Il s'agit d'un rapport d'évaluation de base et de pré-faisabilité sur les besoins et les opportunités d'investissement, afin d'assurer la protection et la restauration des habitats clés, en particulier les mangroves, les herbiers marins et les récifs coralliens, qui contribuera à éclairer les futurs efforts de restauration des coraux, des herbiers et des mangroves. , ainsi que les efforts de réduction de la pollution dans la région CLME+.
 - **Un manuel régional de restauration des mangroves** (Voir document UNEP(DEPI)/CAR WG.42/INF.16). Il a été réalisé grâce à un financement conjoint du CLME+, du Fonds MAR et du Projet de gestion intégrée du bassin au récif de l'écorégion des récifs mésoaméricains, en collaboration avec le CINVESTAV.
56. Des initiatives de conservation des récifs coralliens sont en cours. Les activités dédiées à la conservation des récifs coralliens ont inclus :
- **Poursuite de la coordination du nœud régional pour le GCRMN avec le soutien du CAR-SPAW** (voir le document UNEP(DEPI)/CAR WG.42/INF.26) à travers :
 - ✓ Collecte de données de surveillance des récifs coralliens pour les Caraïbes. Les données ont été soumises au réseau mondial pour inclusion dans le rapport 2020 «Global coral reef status and trends».
 - ✓ **Revitalisation du Comité directeur du Partenariat mondial pour les récifs coralliens.** En 2014, le Global Coral Reef Partnership a été formé pour promouvoir et démontrer les pratiques de gestion EBM dans les zones de récifs coralliens. La réunion annuelle de partenariat s'est tenue le 18 novembre 2020 pour revitaliser le comité de pilotage et identifier les opportunités de collaboration.

IV. COMMUNICATION, ÉDUCATION, FORMATION ET SENSIBILISATION

57. Ce rapport présente l'état des activités du sous-programme de communication, qui soutient le Secrétariat dans la conception, la maintenance et la diffusion de produits d'information.
58. Les objectifs du CETA étaient de :
 - Diffuser des informations relatives à la mise en œuvre de la Convention de Cartagena et de ses Protocoles.
 - Promouvoir une meilleure compréhension de la valeur et de l'importance des ressources marines et côtières.
 - Faciliter la formation et le renforcement des capacités des Parties contractantes, notamment en améliorant l'accès à l'information sur la gestion des ressources marines et côtières.
59. Des communications et un soutien technique ont été fournis pour la convocation des réunions intergouvernementales du PEC et de divers programmes et ateliers de projet.
60. La stratégie de communication du SCEP a été mise à jour et sert de cadre aux activités de communication. Ceux-ci relèvent de quatre piliers principaux :
 - Communications d'entreprise et relations publiques : accroître la visibilité du Programme pour l'environnement des Caraïbes et promouvoir les projets et les activités du Secrétariat ;
 - Information et gestion des données : fournir des données, des informations et un soutien technique aux parties contractantes et aux partenaires ;
 - Éducation environnementale et sensibilisation du public : mettre en œuvre des activités pour informer le public sur des problèmes environnementaux spécifiques ;
 - Communication participative pour le développement : impliquer les parties prenantes et les partenaires du projet dans les efforts de communication basés sur le projet pour documenter et fournir des preuves du changement de comportement.
61. Six (6) stagiaires ont participé aux activités de sensibilisation du public, aux publications sur les réseaux sociaux, à la rédaction de rapports, aux présentations, aux activités LBS/SPAW et aux mises à jour du site Web. Un article soulignant l'expérience a été publié sur le site Web du CEP pour commémorer la Journée internationale de la jeunesse 2020 - <https://www.unep.org/cep/news/blogpost/voices-youth-internship-experience-remember-celebrating-international-youth-jour-2020>.
62. Les documents et rapports du programme et du projet continuent d'être téléchargés dans le référentiel de documents du programme du PNUE où ils seront désormais conformes à la nomenclature des documents de l'ONU. Cela permettra de découvrir plus facilement les documents via les moteurs de recherche.
63. Plusieurs vidéos ont été produites, y compris la vidéo de lancement du rapport SOCAR mettant en évidence les conclusions du rapport final SOCAR, A Breaking up with Plastics produit par le Secrétariat et coordonné par le projet FEM IWeco a souligné l'importance d'abandonner les plastiques à usage unique. D'autres vidéos comprenaient une vidéo d'introduction du FEM CReW+, Trash Free Video produite par la Fondation Sandals dans le cadre du Trash Free International Project du Secrétariat. Cette vidéo présente les principales activités du projet de réduction des déchets solides de Whitehouse et Bluefields. Toutes les vidéos ont été publiées sur la chaîne YouTube du Secrétariat de la Convention de Cartagena, et publiées sur les réseaux sociaux et sur le site Web de la Convention de Cartagena.
64. Plusieurs activités ont été entreprises pour sensibiliser aux questions environnementales et à

l'importance de protéger les ressources côtières et marines. Celles-ci étaient principalement associées à la commémoration de journées environnementales telles que la Journée mondiale des zones humides, la Journée mondiale de l'eau, la Journée mondiale de la Terre, la Journée mondiale de la santé, la Journée mondiale de la vie sauvage, la Journée internationale de la biodiversité, la Journée des Nations Unies, la Journée mondiale des océans, la Journée mondiale de l'environnement, la Journée mondiale de la mer et Journée internationale du nettoyage des côtes. Ces activités comprenaient des publications sur des sites de médias sociaux, des ateliers et des activités de sensibilisation, notamment des communiqués de presse, des émissions de radio et des apparitions à la télévision.

65. D'autres efforts d'éducation et de sensibilisation du public comprenaient :
- Conception et production d'articles promotionnels tels que des affiches infographiques et des fiches d'information sur la pollution plastique, les déchets marins et les eaux usées. Un livre d'activités pour enfants, Young Marine Adventurer Workpack a été créé pour coïncider avec le Mois de la sensibilisation aux mammifères marins.
 - Développement de matériel de communication sur les sargasses, y compris sur : 1) la mise à jour sur l'afflux de sargasses pour les entrepreneurs et les petites et moyennes entreprises, 2) la mise à jour sur l'afflux de sargasses pour les décideurs politiques, et 3) les champions de l'afflux de sargasses - la société civile en première ligne
 - Faire d'autres mises à jour de la carte interactive en ligne montrant l'état des interdictions sur les plastiques à usage unique et la mousse de polystyrène dans la région des Caraïbes. Ceci peut être consulté sur <https://bit.ly/2GuRi8i>.
 - Production et diffusion de six (6) communiqués de presse. Des informations et des mises à jour sur l'environnement ont été publiées sur le site Web de la Convention de Cartagena et sur les médias sociaux concernant le travail des Parties contractantes, des partenaires et d'autres bureaux des Nations Unies et du PNUE.
 - Le Secrétariat a continué d'utiliser Facebook, Twitter, Instagram et LinkedIn pour partager les mises à jour du programme et mettre en évidence les actualités environnementales nationales, régionales et mondiales pertinentes. Nos abonnés Facebook ont augmenté de 33,5%, passant d'un total de 7 083 début 2019 à 9 454 fin 2020. Les abonnés Twitter sont passés de 4 941 à 5 555. Notre nombre total d'abonnés sur Instagram à la fin de l'exercice biennal s'élève à 1 637 abonnés.
66. Plusieurs bases de données et notes ont été gérées, notamment la base de données des points focaux nationaux, la page d'informations sur le pays, la base de données et la galerie de photos et la base de données sur les capacités des laboratoires. Les Parties contractantes à la Convention de Cartagena, les agences partenaires et le grand public ont également été informés de la disponibilité des données et/ou des informations concernant la protection et le développement des ressources côtières et marines dans la région des Caraïbes.
67. Soutien à la convocation de réunions virtuelles et de webinaires avec interprétation simultanée à distance. Ceux-ci sont:
- Webinaires à l'heure du déjeuner du bureau régional du PNUE sur les questions environnementales
 - Réunion du comité directeur du projet FEM IWeco (2020)
 - Atelier de lancement du FEM CReW+ et réunion du comité de pilotage du projet (2020)
68. Treize (13) nouveaux rapports techniques ont été préparés et seront mis en ligne sur le site Web

de la Convention de Cartagena d'ici le premier trimestre 2021.

ANNEXE I : État des recommandations et de la matrice de décision de la réunion du PEC

État des décisions pertinentes de la dix-huitième (18e) réunion intergouvernementale sur le plan d'action du Programme pour l'environnement des Caraïbes et de la quinzième (15e) réunion des parties contractantes à la Convention pour la protection et le développement du milieu marin de la région des Caraïbes

DÉCISIONS DE LA 18e IG (2019)	ÉTAT DES DÉCISIONS (2019-2020)
<i>Décision I – Plan de travail et budget</i>	
I.2. Le Secrétariat identifiera les opportunités de partenariat pour permettre la mise en œuvre du plan de travail 2019-2020.	De nouvelles opportunités de partenariat développées avec le gouvernement allemand, les SSFA avec la Foundation de l'Océan, IMA, CIMAB, FADESP, CANARI, GCFI, CATHALAC, CARPHA, TNC, RAC REMPEITC ont soutenu la mise en œuvre du plan de travail, y compris un cofinancement supplémentaire. Le Secrétariat a été identifié comme agence d'exécution de soutien dans d'autres projets - FEM Plastics, FEM Procaribe, FEM Islands et FEM GoM.
I.3. Le Secrétariat renforcera la collaboration avec les agences régionales et les autres Secrétariats de la Convention pour permettre la mise en œuvre du plan de travail 2019-2020.	Protocoles d'accord développés avec la Commission OSPAR, Ocean Foundation, CATHALAC, GCFI, CARPHA, NAMEPA/CARIBMEPA et INVEMAR. Collaboration renforcée avec le Secrétariat de la Convention de BÂLE en tant que membre du groupe de travail sur les plastiques et avec le siège du PNUE pour définir une stratégie du PNUE sur les plastiques. La coopération avec GPA et les partenariats mondiaux, la Direction des écosystèmes et les mers régionales a permis, entre autres, un soutien supplémentaire du gouvernement suédois.
I.4. Secrétariat pour faciliter une plus grande participation du Bureau, du Comité de suivi et des Points focaux dans l'élaboration et la mise en œuvre du programme de travail, y compris la participation aux réunions du Secrétariat.	OP en contact avec les points focaux du programme pour le partage d'informations. coordinateur a tenu des réunions régulières avec le Bureau Réunion virtuelle avec les points focaux LBS tenue fin juillet Liste de contact des points focaux mise à jour et partagée avec le CLME Hub Webinaires conçus et mis en œuvre par le Secrétariat en collaboration avec le PNUE CSRO, GPA, GEF IWECO et d'autres partenaires régionaux sur les sargasses, la SOCAR, les déchets marins et les eaux usées qui ont permis au Secrétariat et aux CAR de mettre en évidence activités en cours. Points focaux invités à des webinaires et à être membres de groupes de travail.
<i>Décision II – Arrangement financier</i>	
II.2. Le Secrétariat travaillera avec chaque Partie contractante ayant des arriérés envers le CTF pour convenir de plans individuels de paiement de la dette en fonction de la capacité de chaque pays à remplir ses obligations.	Coordinateur dans les discussions avec les pays pour le paiement des arriérés. Mise à jour à présenter à la COP dans le cadre de la présentation du budget.
II.3. Le Secrétariat travaillera avec chaque Partie contractante ayant des arriérés envers le CTF pour convenir de plans individuels de paiement de la dette en fonction de la capacité de chaque pays à remplir ses obligations.	Selon la décision. Aucune autre action requise.
<i>Décision III – Groupe de travail à composition non limitée sur le suivi et l'évaluation</i>	

<p>III.1. Le Secrétariat établira un groupe de travail à composition non limitée (OEWG) pour le suivi et l'évaluation afin de soutenir le travail du protocole LBS, y compris la finalisation de SOCAR pour une diffusion formelle.</p>	<p>Selon la décision. Aucune autre action requise.</p>
<p>III.6. L'OEWG doit fournir un rapport de ses travaux au cinquième LBS STAC et, le cas échéant, à la cinquième LBS COP et à la seizième réunion des Parties contractantes à la Convention de Cartagena.</p>	<p>Deux réunions du groupe de travail ont eu lieu pour discuter de la finalisation de SOCAR et de sa diffusion. Prochaines réunions pour se concentrer sur le lancement de SOCAR et la préparation de la 5e LBS STAC et COP. Prochaine réunion prévue en janvier 2021.</p>
<p><i>Décision IV – Stratégie du PEC</i></p>	
<p>IV.3. Le Secrétariat diffusera une version abrégée de la stratégie révisée du PEC aux Parties contractantes et non contractantes d'ici le 15 juillet 2019 pour faciliter ce processus d'examen</p>	<p>Une version abrégée de la stratégie du PEC a été préparée et distribuée à toutes les Parties et aux CAR demandant des commentaires d'ici décembre 2019 suite à la prolongation de la date limite initiale de juillet. Commentaires supplémentaires reçus et intégrés dans la révision finale</p>
<p>IV.4. Le Secrétariat doit fournir une version révisée de la stratégie du PEC pour approbation intersessions au plus tard le 15 février 2020.</p>	<p>Commentaires des Parties contractantes rassemblés dans un rapport résumé. Fonds mobilisés du projet ACP MEA pour recruter un consultant en décembre pour finaliser la stratégie. Le Bureau a demandé au Secrétariat de retarder jusqu'à ce qu'une stratégie COVID-19 soit mise en place. Termes de référence pour le consultant finalisé et consultant recruté en décembre 2020 avec achèvement de la stratégie d'ici la mi-février 2021.</p>
<p>IV.5. Le Secrétariat doit prendre des mesures sur les problèmes clés suivants : l'acidification des océans, les sargasses, la nouvelle maladie des coraux Stony Coral Tissue Loss Disease (SCTLD) et les espèces envahissantes, et examiner comment ces problèmes peuvent être intégrés dans la nouvelle stratégie du PEC.</p>	<p>Ces sujets ont été inscrits à l'ordre du jour des groupes de travail. Nouvelles fiches d'information et mise à jour du livre blanc sur les sargasses préparés. Collaboration avec l'OMI et le RAC REMPEITC pour faire connaître le SCTLD. Collaboration avec l'AIEA sur l'acidification des océans. Plusieurs webinaires sur les sargasses ont été organisés et des présentations et enregistrements ont été diffusés sur le site Web et les médias sociaux.</p>
<p>IV.6. Le Secrétariat travaillera avec les agences régionales et les Parties contractantes pour mieux comprendre les initiatives d'économie bleue en cours dans la région des Caraïbes.</p>	<p>Le Secrétariat a contribué à deux chapitres du Caribbean Blue Economy Book. Travail en cours avec ROLAC pour développer les termes de référence du nouveau groupe de travail sur l'économie bleue. Fonds alloués dans le cadre du projet ACP MEA pour faciliter la consultation nationale et régionale sur cette question. AMEP PO a présenté un article sur les déchets et l'économie bleue à la conférence annuelle de l'ACEPU sur la base de l'acceptation du résumé soumis. Discussions initiées avec IDDDC sur un éventuel projet de tourisme bleu.</p>
<p><i>Décision V – Décision des COP</i></p>	
<p>V.3. Le Secrétariat intégrera davantage les sous-programmes AMEP et SPAW par le biais de STAC conjoints, de COP et/ou d'une représentation complète de toutes les Parties contractantes aux réunions des Protocoles.</p>	<p>STAC conjoints prévus pour mars 2021. Les récents protocoles d'accord et activités dans le cadre de CLME+ et ACP MEA reflètent l'intégration des sous-programmes SPAW et AMEP. La nouvelle stratégie du SCEP reflète également cette intégration.</p>
<p><i>Décision VI – RAC REMPEITC-Caribe</i></p>	
<p>VI.2. Le CAR REMPEITC-Caribe partagera des informations avec les Parties contractantes de la Convention de Cartagena sur l'expertise disponible et continuera à se concentrer sur les</p>	<p>Le Secrétariat fait la promotion du travail du CAR REMPEITC-Caribe à travers les médias sociaux et le site Web. Le Secrétariat a facilité la participation du CAR REMPEITC aux webinaires organisés par le PNUE CSRO.</p>

mesures de réponse régionales pratiques et la formation dans ce domaine.	
VI.3. Le CAR REMPEITC-Caribe diffuse des informations sur leurs capacités aux pays de la région des Caraïbes.	Secrétariat faisant la promotion du travail du CAR REMPEITC via les médias sociaux et le site Web. Des webinaires sont utilisés pour mettre davantage l'accent sur le travail du REMPEITC.
VI.4. Le Secrétariat et le CAR/REMPEITC exploreront les opportunités potentielles de partenariat avec l'Association pour la protection de l'environnement marin des Caraïbes (CARIBMEPA).	NAMEPA/CARIBMEPA validé dans le Portail Partenaires. Due diligence terminée. Projet de protocole d'entente partagé avec le partenaire et en attente de commentaires avant la signature.
VI.5. Le Secrétariat explorera avec le CAR-REMPEITC comment la maladie de perte de tissus des coraux pierreux (SCTLD) et d'autres espèces ou maladies envahissantes potentielles transmises par les eaux de ballast peuvent être traitées par le biais du secteur maritime régional et des réglementations sur les eaux de ballast.	Fonds mobilisés du gouvernement de la Suède pour soutenir cette activité à travers les SSFA avec RAC REMPEITC et GCFI respectivement. Des documents d'information à ce sujet seront présentés aux STAC et/ou aux COP. Webinaire et formation prévus par le REMPEITC pour le premier trimestre 2021.
<i>Décision VII – Modèle de rapport de Cartagena</i>	
VII.3. Le Secrétariat mettra à disposition tous les rapports nationaux sur la Convention de Cartagena sur le site Web du PEC du PNUE.	Les rapports existants sont téléchargés sur le nouveau site Web du SCEP. Tous les rapports devraient être téléchargés d'ici la fin de 2020.
VII.4. Le Secrétariat doit développer un système qui permettrait la déclaration en ligne et la soumission électronique des rapports	Le siège du PNUE a soutenu le développement d'un outil de rapport en ligne. Une révision du flux de questions a eu lieu et sera achevée d'ici la fin décembre 2020.
VII.5. Le Secrétariat modifiera le modèle de rapport pour inclure les paramètres pertinents de la SOCAR.	Groupe de travail sur la surveillance et l'évaluation pour conseiller sur les paramètres du rapport SOCAR et sur l'état de l'habitat marin qui pourraient être inclus dans le nouveau formulaire en ligne. Un document d'information sera préparé montrant le nouveau modèle de rapport proposé pour discussion lors du 5e LBS STAC.
<i>Décision VIII – Rapport sur l'état de la zone de la Convention</i>	
VIII.2. Secrétariat pour promouvoir l'intégration des rapports SOCAR et sur l'état de l'habitat avec le rapport sur l'état de l'environnement marin et des économies associées (SOMEE).	SOMEE Rapport de CLME+ actuellement retardé. Les économies et le soutien d'IWEco ont utilisé CANARI pour développer des produits communs de gestion des connaissances dans 3 langues de travail basés sur SOCAR et State of Habitat.
VIII.3. Le Secrétariat continuera à collaborer et à se coordonner avec les Parties contractantes, l'Unité de coordination du projet CLME+ et les membres du SAP ICM pour aligner le mandat de la Convention sur celui de SOMEE, les rapports SOCAR sur les sources terrestres et l'état des habitats marins et l'approche SOMEE pour le plan de travail 2019-2020.	Secrétariat soutenant CLME+ Hub et apportant sa contribution à la nouvelle proposition Procaribe. La nouvelle stratégie du PEC reflète le soutien à la mise en œuvre du CLME+ SAP et la pertinence des stratégies régionales et de l'état des rapports.
<i>Décision IX – Permanent Policy Coordination Mechanism (PPCM)</i>	
IX.2. Le Secrétariat continuera à participer, notamment par le biais de discussions virtuelles impliquant le Bureau, le Comité de suivi et/ou toutes les Parties contractantes de la Convention de Cartagena, au processus de mise en place du Mécanisme de coordination et d'élaboration d'un Plan de financement durable pour la gouvernance des océans.	Commentaires reçus des États-Unis, de Trinité-et-Tobago et du Suriname avec des avis juridiques et techniques du siège du PNUE. Contribution supplémentaire fournie en préparation de la réunion du comité directeur du projet CLME+ en juin. Protocole d'entente révisé envoyé à l'AC pour avis juridique et en attente de commentaires. Le Secrétariat a participé aux réunions du CPS et de l'ICM organisées en octobre et novembre 2020 et continue d'assurer la vice-présidence du mécanisme de coordination intérimaire.

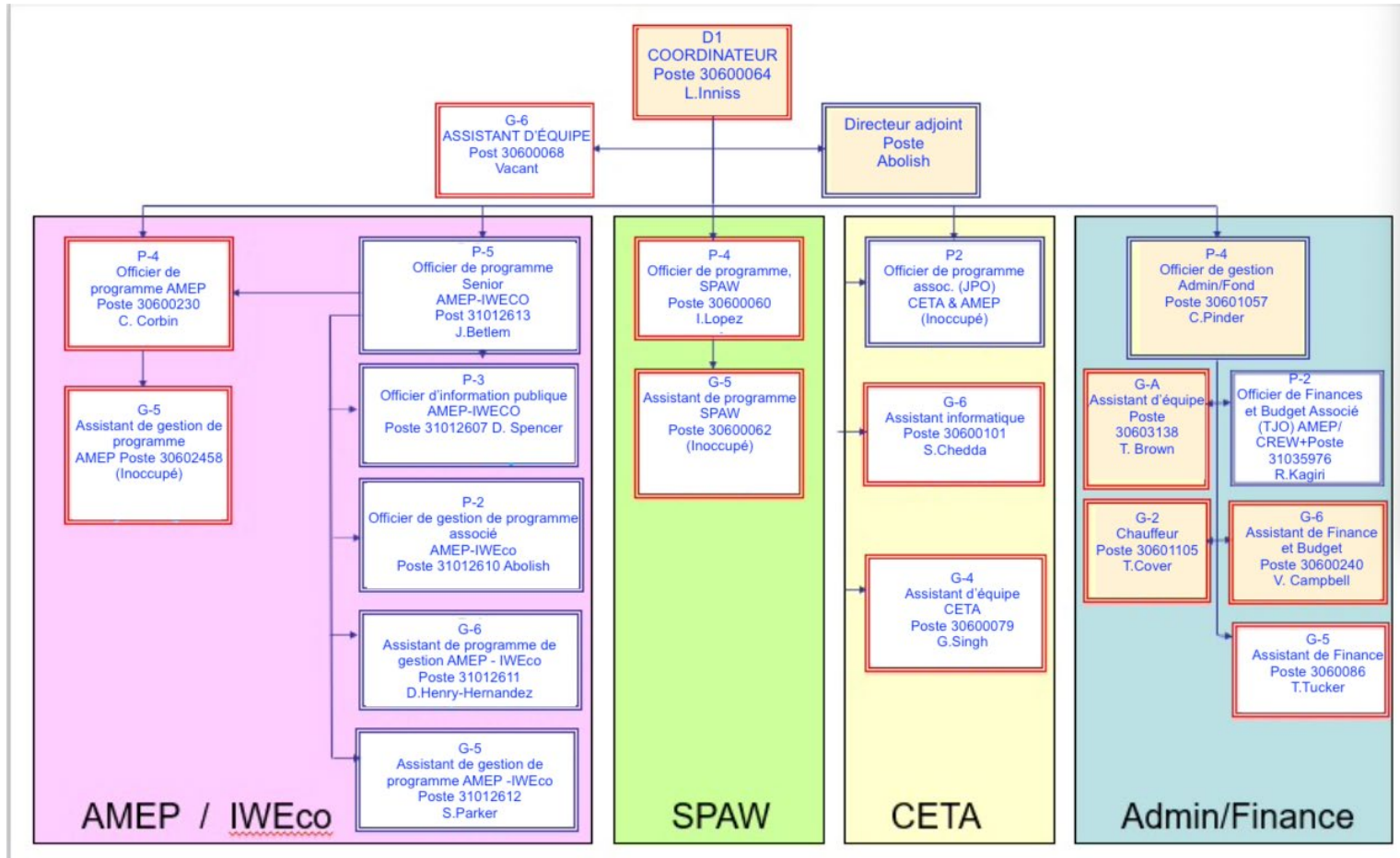
<p>IX.3. Secrétariat à entreprendre d'autres enquêtes avec l'Unité de coordination du projet CLME+ et les membres du mécanisme de coordination intérimaire du PAS, concernant la possibilité que le Secrétariat héberge le mécanisme de coordination, y compris une analyse de toutes les implications financières et juridiques et de noter qu'aucun engagement final ne sera pris sans le l'approbation des Parties contractantes.</p>	<p>Le Secrétariat et les Parties contractantes continuent d'être impliqués dans le processus de création d'un mécanisme de coordination pour soutenir la gouvernance intégrée des océans dans les grands écosystèmes marins des Caraïbes et du plateau nord du Brésil. En juin 2020, lors d'une réunion du comité directeur du projet au Panama, les membres du comité ont réitéré l'importance d'un mécanisme de coordination et ont approuvé en principe les aspects fondamentaux du mécanisme. Analyse initiale achevée des implications juridiques et financières de l'hébergement du PCM par le Secrétariat. Les discussions se sont poursuivies sur l'hôte et la structure de PCM. Le coordonnateur a participé dans le cadre du groupe de travail sur le protocole d'entente. Au cours du comité de pilotage du projet CLME+ en octobre 2020, le comité a fait des progrès vers le consensus du mécanisme de coordination et du protocole d'accord proposé. Le comité directeur du projet CLME+ a également indiqué son intention de « s'engager davantage pour parvenir à un consensus sur le mécanisme de coordination et le texte du protocole d'accord avant la fin du projet CLME+ ».</p>
<p>IX.4. Secrétariat à s'engager dans le développement et la mise en œuvre de projets et d'initiatives liés à la mise en œuvre du CLME + SAP.</p>	<p>Plusieurs projets en cours et nouveaux soutiennent la mise en œuvre de CLME+ SAP, notamment IWeco, CReW+, Procaribe, Coral Reef Project for Belize, ACP MEA, German Plastics Project for Caribbean SIDS, GEF Gulf of Mexico, Regional Marine Litter Node Activities</p>
<p><i>Décision X – Acidification des océans.</i></p>	
<p>X.1. Le Secrétariat travaillera avec The Ocean Foundation, notamment par la signature d'un protocole d'accord qui facilite la collaboration sur la lutte contre l'acidification des océans et les problèmes connexes dans la région des Caraïbes.</p>	<p>Protocole d'accord signé en septembre 2019. Aucune autre mesure requise.</p>

ANNEXE II : État des contributions au CTF au 31 décembre 2020

États et territoires de la région des Caraïbes	Cotisations indicatives 2019	Contributions Exceptionnelle (années précédentes, 2019 inclus)	Reçu 2019	Solde au 31-déc-2019	Cotisations indicatives 2020	Cotisations exceptionnelle (années précédentes y compris 2020)	Reçu 2020	Balance
ANGUILLE	12 791.00	63 955.00	-	63 955.00	12 791.00	76 746.00	-	76 746.00
ANTIGUA & BARBADE	12 791.00	115 101.00	-	115 101.00	12 791.00	127 892.00	12 791.00	115 101.00
ARUBA	11 663.00	23 326.00	23 326.00	-	11 663.00	11 663.00	11 663.00	-
BAHAMAS	12 791.00	25 582.00	25 582.00	-	12 791.00	12 791.00	-	12 791.00
BARBADE	12 791.00	12 791.00	12 791.00	-	12 791.00	12 791.00	12 791.00	-
BÉLIZE	11 663.00	58 315.00	-	58 315.00	11 663.00	69 978.00	-	69 978.00
ÎLES VIERGES BRITANNIQUES	7 547.00	7 547.00	7 547.00	-	7 547.00	7 547.00	7 547.00	-
CARAÏBES PAYS-BAS	6 000.00	12 000.00	12 000.00	-	6 000.00	6 000.00	6 000.00	-
ÎLES CAÏMANS	7 101.00	56 540.00	-	56 540.00	7 101.00	63 641.00	14 202.00	49 439.00
COLOMBIE	22 914.00	114 569.06	-	114 569.06	22 914.00	137 483.06	-	137 483.06
COSTA RICA	13 917.00	13 302.39	13 362.00	-59.61	13 917.00	13 857.39	14 751.73	-894.34
CUBA	24 059.00	421 349.35	-	421 349.35	24 059.00	445 408.35	-	445 408.35
CURACAO	10 000.00	10 000.00	10 000.00	-	10 000.00	10 000.00	10 000.00	-
DOMINIQUE - COMMONWEALTH	12 791.00	204 179.00	3 023.61	201 155.39	12 791.00	213 946.39	-	213 946.39
RÉPUBLIQUE DOMINICAINE	15 044.00	38 088.08	39 747.61	-1 659.53	15 044.00	13 384.47	-	13 384.47
FRANCE	291 597.00	291 597.00	291 597.00	-	291 597.00	291 597.00	291 597.00	-
GRENADE	12 791.00	293 567.00	12 791.00	280 776.00	12 791.00	293 567.00	-	293 567.00
GUATEMALA	13 917.00	55 668.00	-	56 531.56	13 917.00	70 448.56	-	70 448.56
CO-OP REPUBLIQUE DE GUYANE	12 791.00	25 110.85	25 110.85	-	12 791.00	12 791.00	-	12 791.00
HAÏTI	12 791.00	12 791.00	12 791.00	-	12 791.00	12 791.00	-	12 791.00
HONDURAS	12 791.00	24 729.00	26 866.00	-2 137.00	12 791.00	10 654.00	14 750.00	-4 096.00
JAMAÏQUE	18 514.00	33 707.00	-	33 707.00	18 514.00	52 221.00	37 030.31	15 190.69

MEXIQUE	40 000.00	80 000.00	80 000.00	-	40 000.00	40 000.00	40 000.00	-
MONTSERRAT	3 430.00	13 720.00	10 290.00	3 430.00	3 430.00	6 860.00	-	6 860.00
NICARAGUA	12 791.00	280 737.00	-	280 737.00	12 791.00	293 528.00	-	293 528.00
PANAMA	13 917.00	40 655.00	-	40 655.00	13 917.00	54 572.00	-	54 572.00
ST KITTS-NEVIS	3 430.00	3 430.00	-	3 430.00	3 430.00	6 860.00	-	6 860.00
SAINTE LUCIE	11 663.00	53 334.80	11 663.00	41 671.80	11 663.00	53 334.80	-	53 334.80
ST VINCENT & GRENADINES	11 663.00	116 495.00	-	116 495.00	11 663.00	128 158.00	-	128 158.00
SURINAM	12 791.00	89 537.00	-	89 537.00	12 791.00	102 328.00	-	102 328.00
TRINITÉ ET TOBAGO	15 044.00	15 044.00	15 044.00	-	15 044.00	15 044.00	-	15 044.00
ÎLES TURK ET CAICOQUES	6 174.00	6 174.00	6 174.00	-	6 174.00	6 174.00	-	6 174.00
USA	393 975.00	393 975.00	-	393 975.00	393 975.00	787 950.00	793 975.00	-6 025.00
VENEZUELA	170 375.00	1 363 000.00	-	1 363 000.00	170 375.00	1 533 375.00	-	1 533 375.00
TOTAL	1 264 308.00	4 369 916.53	639 706.07	3 731 074.02	1 264 308.00	4 995 382.02	1 267 098.04	3 728 283.98

ANNEXE III : Organigramme du Secrétariat de la Convention de Cartagena et du Programme pour l'environnement des Caraïbes au 31 décembre 2020



ANNEXE IV : État des promesses de dons et des dépenses (USD)

An	2017	2018	2019	2020
Engagement (a)	1 264 308.00	1 264 308.00	1 264 308.00	1 264 308.00
Engagement reçu (b)	947 928.00	1 094 040.14	639 706.07	1 267 098.04
Montant insuffisant (a-b=c)	-316 380.00	-170 267.86	-624 601.93	2 790.04
Dépenses réelles(d)	997 228.42	1 032 393.16	1 044 352.32	949 674.03
Diff. Engagement vs Dépense (b-d=e)	-49 300.42	61 646.98	-404 646.25	317 424.01

ANNEXE V : Budget et dépenses par classe d'engagement (US\$)

Composante budgétaire	2017 Budget réel en \$ US	2017 Exp.	Budget réel 2018 \$ US	2018 Exp.	Budget réel 2019 \$ US	2019 Exp.	Budget réel 2020 \$ US	2020 Exp.
Voyage	35 000	9 207.01	23 000	19 288.93	164 371	79 789.65	51 750	3 508
Personnel	927 000	802 206.48	954 810	789 948.43	925 000	831 538.43	910 000	817 433
Services contractuels	14 000	19 301.24	14 000	28 435.14	13 500	2 531.62	10 125	10 975
Fournitures et matériel	2 500	4 415.47	1 500	1 287.13	1 500	790.90	1 125	22
Coûts opérationnels	82 000	68 407.11	80 000	78 115.81	76 500	59 134.87	75 000	48 719.91
Équipement et mobilier	5 000	60.24	3 500	164.81	3 500	3 600.34	9 000	5 636
<i>Sous-Total</i>	1 065 500	903 597.55	1 076 810	917 240.25	1 184 371	977 385.81	1 057 000	886 091.10
PSC (13%)	138 515	93 630.87	115 152.91	115 152.91	144 218	66 966.51	104 625.00	63 583
<i>Total</i>	1 204 015	997 228.42	1 191 962.91	1 032 393.16	1 328 589	1 044 352.32	1 161 625.00	949 674.03

1/ Le budget 2019 inclut les contribution volontaire affecté pour la COP/IGM qui à eu lieu à Roatan, Honduras

ANNEXE VI: Participation aux réunions de haut niveau et les forums technique clés en 2019-2020 (incluant les projets CAR et FEM)

Numéro de l'événement	Office	Titre	Lieu	Date
1	Coordinateur	Ambassadeur du Japon et Représentant de la JICA	Kingston, Jamaïque	03-03 février 2020
2	Coordinateur	Conférence sur la mobilisation du financement climatique pour une couverture forestière élevée et une faible déforestation ; Rencontre avec des fonctionnaires du gouvernement du Suriname pour discuter de la feuille de route de la ratification par le Suriname de la Convention de Cartagena	Paramaribo, Suriname	12-15 février 2019
3	Coordinateur	Assemblée des Nations Unies pour l'environnement IV	Nairobi, Kenya	11-15 Mars 2019
4	Coordinateur	mondiale sur le retrait des mers régionales	Nairobi, Kenya	28 février - 1 Mars 2019
5	Coordinateur	Atelier du G7 sur les déchets marins	Metz, France	6-7 Mai 2019
6	Coordinateur	Retraite de la haute direction des écosystèmes	Nairobi, Kenya	28 Octobre - 03 Novembre 2019
7	Coordinateur	Réunions avec le ministre de l'Économie bleue et des Affaires maritimes de la Barbade ; Réunion avec le Coordonnateur résident des Nations Unies à la Barbade et l'OECS ; Rencontre avec le représentant résident du PNUD	Barbade	5-8 Janvier 2020
8	Coordinateur	Réunion avec le ministre de la Grenade et le secrétaire permanent de l'Environnement pour discuter de l'accueil de la 19e IGM/COP en 2021 et pour discuter de la logistique de la 4e réunion du comité directeur d'IWEco	Grenade	8-10 Janvier 2020
9	Coordinateur	Comité à composition non limitée des représentants permanents	Nairobi, Kenya	4-8 Mars 2019
10	Coordinateur	Réunion préparatoire au Sommet de l'économie bleue	Tegucigalpa, Honduras	4-5 Avril 2019
11	Coordinateur	Réunion préparatoire et dialogues UE ALC	Virtuel	10, 15-16 & 19 Mars 2020
12	Coordinateur	Rencontre avec l'ambassadeur du Brésil	Kingston, Jamaïque	6 février 2019

13	Coordinateur	Atelier du Forum des régions marines sur « Gouvernance des océans et COVID-19 - Renforcer la résilience des régions marines »	Virtuel	28 Janvier 2021
14	Coordinateur	Rencontre avec le Représentant de la Banque mondiale Jamaïque	Kingston, Jamaïque	4 février 2020
15	Coordinateur	Rencontre avec l'ambassadeur de l'UE en Jamaïque	Kingston, Jamaïque	15 Juillet 2020
16	Coordinateur	Rencontre avec le ministre de la Santé et de l'Environnement d'Antigua-et-Barbuda	Virtuel	21 Décembre 2020
17	Coordinateur	Rencontre avec le département d'État américain et les points focaux	Virtuel	20 Décembre 2019
18	Coordinateur	Rencontre avec le département d'État américain et les points focaux	Virtuel	22 Avril 2020
19	Coordinateur	Rencontre avec le gouvernement des Pays-Bas	Virtuel	27 Mai 2020
20	Coordinateur	OECD 7e réunion du Conseil des ministres sur la durabilité environnementale	Virtuel	24 Juin 2020
21	Coordinateur	Réunion de la Convention de Cartagena et des points focaux américains	Virtuel	19 Aout 2020
22	Coordinateur	Rencontre avec le point focal national de France	Virtuel	11 Septembre 2020
23	Coordinateur	Réunion de haut niveau avec le gouvernement du Mexique	Virtuel	23 Juillet 2020
24	Coordinateur	Rencontre avec le ministre de l'Environnement d'Anguilla	Virtuel	17 Septembre 2020
25	Coordinateur	Rencontre avec le ministre de l'Environnement de Montserrat	Virtuel	26 Novembre 2020
26	Programme	2e atelier régional sur l'élaboration du rapport sur « l'état des écosystèmes marins et des ressources marines vivantes partagées dans la région des Caraïbes (SoMH) » et la « Stratégie régionale et plan d'action pour l'évaluation, la protection et/ou la restauration des habitats marins clés dans la Grande Caraïbe 2021-2030 (RSAP) »	Panama City, Panama	13-14 Mars 2019
27	Programme	4ème réunion conjointe de la Commission de la mer des Sargasses	Bermude	15 Mars 2019
28	Programme	4ème Réunion du Groupe Exécutif du Projet (PEG) pour le Programme des Nations Unies pour le Développement/Fonds pour l'Environnement Mondial (PNUD/FEM) CLME+	Floride, USA	15-16 Avril
29	Programme	10e SPAW / 4e Protocole concernant les sources terrestres de pollution marine (LBS) et 15e COP à la Convention de Cartagena	Roatán, Honduras	3-6 Juin 2019
30	Programme	Réunion de lancement pour ACP-MEA II	Bruxelles, Belgique	11-14 Juin 2019
31	Programme	Sommet des débris marins médio-atlantiques	Arlington, Virginia, USA	17-19 Juin 2019

32	Programme	Rencontre « Coopération et stratégie commune entre les réseaux de gestionnaires d'AMP de la région atlantique (jumelage de réseaux) »	Portugal	10-13 Septembre 2019
33	Programme	Atelier sur l'élaboration d'une stratégie régionale pour la conservation et la restauration des mangroves dans le récif mésoaméricain	Guatemala City, Guatemala	18-20 Septembre 2019
34	Programme	3e Congrès des zones protégées d'Amérique latine et des Caraïbes	Lima, Pérou	14-17 Octobre 2019
35	Programme	1er congrès international et salon professionnel sur la gestion des sargasses	Baie-Mahault, Guadeloupe,	24-26 Octobre 2019.
36	Programme	72e conférence annuelle du GCFI	Punta Cana, République Dominicaine	4-8 Novembre 2019
37	Programme	Conférence finale (phase II) sur la coopération avec les zones marines protégées de la dimension transatlantique nord et sud et réunion de la phase III	Bruxelles, Belgique	18-20 Novembre 2019
38	Programme	GCRMN – Réunion du Comité directeur des Caraïbes	Kralendijk, Bonaire	28-30 Janvier 2020
39	Programme	Atelier du GCRMN sur l'état des récifs coralliens dans le monde 2020	Bangkok, Thaïlande	18-20 Février 2020
40	Programme	Réunion du Consortium des récifs coralliens	San José, Costa-Rica	2-7 Mars 2020
41	Programme	Première réunion du groupe de travail du Partenariat de Bâle sur les déchets plastiques	Seychelles	2-5 Mars 2020
42	Programme	10e réunion ordinaire du comité directeur du CAR/REMPEITC-Caribe	Curacao	9-10 Juin 2020
43	Programme	Webinaire sur « Lutter contre les déchets marins dans les Caraïbes : expériences du nœud régional du Partenariat mondial sur les déchets marins »	Virtuel	29 Mai 2020
44	Programme	Réunion des Parties contractantes LBS	Virtuel	30 Juillet 2020
45	Programme	Événement de haut niveau du Fonds mondial pour les récifs coralliens (GFCR) de la 75e Assemblée générale des Nations Unies	Virtuel	16 Septembre 2020
46	Programme	Réunion annuelle de la communauté (mondiale) des praticiens sur les grands écosystèmes marins (« LME COP »)	Colombie	16-20 Septembre 2019
47	Programme	Faire évoluer et pérenniser les meilleures pratiques océaniques IV – Atelier sur le système des meilleures pratiques océaniques	Virtuel	18, 21-25 & 30 Septembre 2020
48	Programme	Première conférence du Forum des régions marines	Berlin, Allemagne	30 Septembre au 2 Octobre 2019

49	Programme	21e réunion mondiale annuelle du programme des mers régionales	Berlin, Allemagne	3-5 Octobre 2019
50	Programme	28e conférence annuelle et exposition de l'Association caribéenne des eaux et des eaux usées	St. Kitts et Nevis	14-18 Octobre 2019
51	Programme	Conférence mondiale Lighthouse Lofoten sur les déchets marins	Norvège	17-18 Octobre 2019
52	Programme	Atelier sur la politique et l'action sur le plastique dans l'océan Arctique	Massachusetts, USA	30-31 Octobre 2019
53	Programme	72e conférence annuelle du GCFI	Punta Cana, République Dominicaine	4-8 Novembre 2019
54	Programme	4ème réunion de la COPACO/Conseil de gestion des pêcheries des Caraïbes (CFMC)/Organisation centraméricaine des pêches et de l'aquaculture (OSPESCA)/Groupe de travail du CRFM sur les concentrations de reproducteurs	Virtuel	9-10 Novembre 2020
55	Programme	Réunion des parties prenantes ACP-MEA III	Virtuel	17-18 Novembre 2020
56	Programme	Réunion du comité directeur du Partenariat mondial pour les récifs coralliens	Virtuel	18 Novembre 2020
57	Programme	Réunion de coordination des partenaires pour le projet de jumelage « Coopération et stratégie commune entre les réseaux de gestionnaires d'AMP de la région atlantique	Virtuel	18 Novembre 2020